

L'écriture n'est pas un outil «scientifique», rigoureux et cohérent mais l'analyse linguistique permet d'adopter à son égard une attitude aussi rationnelle que possible. Les nombreux travaux sur la linguistique de l'écrit dont on dispose désormais ont largement contribué à développer cette vision «raisonnée» de l'écriture. Cela ne suffit certes pas à rendre compte de la façon dont les usagers apprennent l'écriture et l'orthographe mais la voie ainsi ouverte mérite au moins d'être mise à l'épreuve. Sans prétendre par conséquent offrir une recette miracle, il me semble qu'une conception «organique» de l'écriture, et sa projection sur l'orthographe, permet au moins de relativiser ce que l'on qualifie trop souvent d'incompétence, d'ignorance. Tout savoir est évolutif et présuppose des phases successives et/ou simultanées et c'est à ce travail empirique et théorique que sont actuellement attelées de nombreuses recherches sur l'écrit. Je fais donc l'hypothèse qu'il existe un «certain ordre», et dans l'écriture et dans l'acquisition, et qu'une analyse linguistique peut participer, à sa façon et avec ses limites, à l'élucidation de cet ordre.

Jean-Pierre JAFFRÉ

Laboratoire CNRS-HESO
Histoire et structure des
orthographe
et systèmes d'écriture
27, rue Paul Bert
94204 IVRY SUR SEINE Cédex

LINGUISTIQUE, ACQUISITION ET ORTHOGRAPHE

par Jean-Pierre JAFFRÉ

Dans ce court texte, je ne parlerai pas de la face phonographique. Cette question est désormais bien étudiée dans la littérature et, pour plus d'information, on se reportera aux Actes du Colloque International de Paris-La Villette publiés en 1993 chez Nathan sous le titre *Lecture-écriture... acquisition*.

Le terme «sémiotique» renvoie à la notion de signe : il associe donc une expression (orale ou écrite) et un contenu sémantique.

Pour une synthèse en français voir Ferreiro, E. (1988). «L'écriture avant la lettre», dans H. Sinclair, dir., La production de notations chez le jeune enfant, Paris : PUF, 17-70. On peut également lire Ferreiro, E. (1990). Apprendre le lire-écrire, Voies Livres, Lyon : Livre-Pensée, 40.

Besse J.M., de Gaulmy M.M., Luis M.H. (1993). «Du pouvoir lire son prénom au savoir lire-écrire». *Etudes de Linguistique Appliquée*, 91, 8-21, Paris : Didier Erudition. 44

Apprendre - et faire apprendre - l'orthographe implique que l'on saisisse la part systématique d'écriture qu'elle recèle. La mise e-à jour de cette systématité passe notamment par l'analyse des «faces cachées» de l'écriture. Une écriture doit en effet satisfaire à deux principes au moins : un principe phonographique¹ - les relations entre unités phonologiques (phonèmes et syllabes) et unités de l'écrit (graphèmes) - et un principe sémiographique - l'ensemble des marques graphiques qui donnent aux unités significatives une forme visuelle reconnaissable, sous la forme de note notamment.

Le principe sémiographique de l'écriture est celui qui est le moins étudié à l'heure actuelle. Dans la formation de l'écrit comme dans son acquisition, il semble pourtant être, chronologiquement, le premier... et le dernier. Je le décomposerai donc en deux sous-principes que je nomme respectivement «logographique» et «morphographique».

Aspects logographiques : le terme «logographique» désigne ici toutes les formes graphiques dont la raison d'être est sémiotique². L'écriture est en effet, d'abord et avant tout, un objet sémiotique et c'est ainsi que l'appréhendent les enfants les plus jeunes. A priori, cet aspect de l'acquisition graphique n'intéresse que les très jeunes enfants mais on voit encore trop d'enfants plus âgés, et même d'adolescents, qui sont dépourvus de toute clarté cognitive sur la fonctionnalité de l'écriture.

Je passe sur les toutes premières constructions ontogénétiques dont parlent si bien Ferreiro et ses collaborateurs³, pour en arriver à un aspect qui justifie le choix du terme «logographie» ou «écriture de mots». Cette phase est désormais mieux connue, avec les travaux sur le prénom notamment⁴. Cette «idée logographique» sur l'écrit est importante pour l'acquisition même si elle ne suffit pas. Les concepts linguistiques sont trop nombreux pour que l'écriture fonctionne sur la base du seul traitement logographique, mais ce qui importe ici, ce sont les compétences générales et abstraites qui découlent d'apprentissages au coup par coup.

Le sous-principe logographique se caractérise par un rapport indirect à la langue, et

à l'oral. Imaginons un enfant prénommé Kévin. En apprenant à tracer et à associer patiemment les lettres de son prénom, il devient progressivement capable de reconnaître dans ces lettres, son «je identitaire». Il dira : «C'est moi, c'est mon prénom». Il le prononcera mais n'établira aucun rapport direct entre la forme écrite de ce prénom et sa forme orale. Quelques mois plus tard, le même Kévin aura appris que la séquence «-in-»[in] de son prénom se prononce [ɛ̃] dans d'autres mots («fin», «matin», etc.). Finalement, il saura établir des relations terme à terme entre des segments graphiques et des segments phoniques référant tous deux à un même signifié. Le rapport indirect à l'oral, typique du sous-principe logographique, sera cette fois direct et même intégré à l'écriture. On sera toujours dans le principe sémiographique - le sens linguistique demeure concerné - mais du côté du sous-principe «morphographique» cette fois.

Aspects morphographiques : Le terme «morphographique» désigne les fonctions morphologiques de l'écriture. Les fondements fonctionnels à l'œuvre à ce niveau ne dépendent plus d'une option qui autonomise les concepts ; ils sont en prise directe avec la langue et ce qui compte désormais, ce qui pèse sur l'écriture, c'est la morphologie de la langue. En schématisant, on pourrait dire que la sémiographie logographique traite l'écriture comme un univers non linguistique, en prise sur une représentation iconique des concepts de l'environnement. La sémiographie morphographique oblige au contraire les usagers à entrer dans un univers dont toutes les relations avec l'environnement transitent par la langue.

Il importe alors d'accéder à une autre règle du jeu, étroitement déterminée par l'analyse des structures de la langue, qu'elles soient morphologiques ou syntaxiques, et la configuration graphique dépend alors d'agencements arbitraires qu'il faut maîtriser si l'on veut savoir écrire.. On peut être aidé par les correspondances phonogrammiques mais cela ne suffit pas : la compétence morphographique implique que l'on devienne capable, à terme, d'établir des relations directes entre les formes graphiques et les structures de la langue.

Deux phénomènes conditionnent la maîtrise morphographique de l'écriture, et donc de l'orthographe. Le premier concerne les classes de mots (noms, verbes, etc) et le second, les catégories (genre, nombre, désinences). D'une certaine manière, on peut décrire la langue, orale ou écrite - avec une conscience analytique plus indispensable à l'écrit - comme la conjonction des deux critères que sont la distribution et la hiérarchisation. La «conscience sémiotique» constitue, nous l'avons vu, le cadre prototypique de la face logographique ; de la même façon, les compétences attachées aux deux critères sus-nommés me semblent pouvoir être considérées comme la base prototypique de la face morphographique.

La *distribution* concerne la successivité des mots et implique des relations complémentaires entre unités significatives de statut différent. La variation des unités significatives devient alors prédominante. Car les mots, en français notamment, ne sont pas les unités autonomes que laissait présupposer le sous-principe logographique mais des structures à géométrie variable. Il importe par conséquent de disposer le plus tôt possible de représentations capables de prendre la mesure de telles variations. La mise en contexte et la distribution constituent sans doute de ce point de vue le meilleur moyen d'avoir conscience de cette variation potentielle et d'en apprécier la portée à l'écrit.

La compétence morphographique dépend d'une capacité à saisir des identités en contexte, c'est-à-dire d'en mesurer tout à la fois la spécificité - un nom ne ressemble pas à un verbe et ne remplit pas les mêmes fonctions - mais également la solidarité avec d'autres mots, par les positions relatives (le nom devant le verbe, le déterminant devant le nom, etc...) et par les associations effectives, avec le morphème discontinu (les fameux accords) qui pose tant de problèmes*. L'une des premières compétences morphographiques - et orthographiques - à acquérir porte donc sur l'identité et les fonctions respectives des classes de mots.

Le second critère concerne la *hiérarchisation* des unités et notamment la distinction nécessaire entre les classes de mots et les catégories grammaticales ; il s'agit cette fois de raisonner en termes de relations de dépendance. Toutes les unités significatives ne jouent pas le même rôle et l'impression de linéarité qui résulte de l'agencement syn-

*Pour un développement : sur cette question, voir Jaffré et Bessonnat (1993) : «Accord ou pas d'accord ? Les chaînes morphologiques», *Pratiques*, 77, 25-42.

tagmatique est fallacieuse, comme toutes les impressions nées d'une observation qui se limite à la surface des faits graphiques. Sans entrer dans le détail d'une organisation morphosyntaxique plutôt complexe, contentons-nous de souligner un phénomène fondamental pour l'écriture et notamment celle du français : l'organisation «noyau/satellites» qui conditionne les variations catégorielles et finalement la configuration graphique des mots. Tout groupe de mots s'organise autour d'une unité fondamentale qui lui donne sa «coloration» morphosyntaxique.

Hiérarchisation et distribution sont en fait étroitement associées. La dimension morphographique de l'écriture, et la relation de dépendance qu'elle entretient avec la morphosyntaxe d'une langue, est au total régie par la structure verbo-nominale, d'une part, et par la structure noyau/satellite, de l'autre. Ces deux notions constituent en tout état de cause les cadres prototypiques d'une compétence graphique sans laquelle la variation de la forme graphique des mots peut sembler bien plus aléatoire qu'elle n'est en réalité.

Ces aspects prototypiques de la compétence sémiographique constituent le talon d'Achille des approches éducatives, sous prétexte qu'elles sont trop abstraites, trop complexes. Mais le cerveau est une machine à fabriquer du système et de la logique et, pour être opératoire, la compétence graphique doit reposer sur des bases récurrentes qui situent les faits les uns par rapport aux autres afin de les mettre en réseaux analogiques. Cette approche, de la fonction vers la forme, n'exclut évidemment pas le mouvement inverse, de la forme vers la fonction. Mais dans une procédure d'évaluation des compétences, il faut surtout pouvoir vérifier la qualité des représentations fonctionnelles et prototypiques. La fonction prime alors sur la forme. Ce qui revient à dire que les fameuses «fautes» d'orthographe ne sont, le plus souvent, que les marques visibles d'un authentique calcul linguistique.